



Séance du 7 juillet 2016 à 18 heures 30
Commune de GIGOUZAC – Salle des Fêtes

*Aujourd'hui, sept juillet deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni
dans la Commune de Gigouzac –Salle des fêtes*

Etaient présents :

43 titulaires dont 9 possédant une procuration
6 suppléants dont 3 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE

CATUS

CRAYSSAC

DOUELLE

ESPERE

FRANCOULES

GIGOUZAC

LABASTIDE MARNHAC

LAMAGDELAINE

LAROQUE DES ARCS

LE MONTAT

LES JUNIES

MAXOU

MECHMONT

NUZEJOULS

PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE

ST DENIS CATUS

ST MEDARD

ST PIERRE LAFEUILLE

TOUR DE FAURE

TRESPoux-RASSIELS

VALROUFIE

VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle

M. PARNAUDEAU Willy,

M. SEGOND Dominique,

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SAN JUAN Alain (procuration de Mme Martine LOOCK), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri (procuration de Daniel COUPY), Mme BONNET Catherine (procuration de Mme BOYER Cathie), M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DELPECH Bernard,

M. TILLOU José,

M. DUJOL Jean-Paul,

M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

M. FOURNIER Christian,

M. TREIL Jean,

Mme BOURDARIE Paulette (procuration de M. PETIT Jean),

M. GUILLEMOT Jean-Luc,

M. MOLINIE Romuald,

M. JARRY Daniel,

Mme ARNAUDET Véronique (procuration de M. CORMANE Jean-Pierre),

M. NOUAILLES Serge,

M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration de Mme VANBESSIEN),

Mme SIMON-PICQUET Agnès,

M. VIVIER Jean-Luc,

M. PRADDAUDE Jean-Paul,

Mme DESSERTAINE Brigitte,

M. MARRE Denis, M. STEVENARD Daniel,

M. MIQUEL Gérard,

M. FIGEAC Philippe,

M. FERNANDEZ Pierre,

M. GILBERT Joël,

M. PECHBERTY Jean-Jacques,

M. DIOT Fabrice (procuration de Pascal LAVAU),

M. ANNES Jean-Pierre,

M. GILES Jérôme (procuration de Geneviève LAGARDE),

• SUPPLEANTS :

CIEURAC

COURS

LAROQUE DES ARCS

LHERM

ST DENIS CATUS

ST MEDARD

M. GARD Michel,

M. MOLESIN Jean-Pierre,

M. BONNEMERE Jean-Claude,

Mme SALANIE Jacqueline,

M. RAFFY Bernard,

M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

34 titulaires - 20 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. RAFFY Gilles, Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT
Françoise, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme
BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, M.
DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES
Isabelle,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne, M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. CORMANE Jean-Pierre,
Mme VANBESIEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
M. REIX Jean-Albert,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M.
LIAUZUN Christian,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. LAVAU Pascal,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance : M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Prospective territoriale

Objet : Aménagement de rues du secteur sauvegardé de Cahors et de la rue du Portail Alban –
modification du plan de financement prévisionnel

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 7 juillet 2016
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Magali Gosse
Service : Prospective territoriale

Objet : Aménagement de rues du secteur sauvegardé de Cahors et de la rue du Portail Alban – modification du plan de financement prévisionnel

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 14 février dernier, vous aviez approuvé le plan de financement prévisionnel pour l'aménagement des rues du secteur sauvegardé.

Le Grand Cahors, dans le cadre de sa compétence « création, aménagement et entretien de la voirie communautaire », poursuit l'action engagée en matière de réaménagement des rues à vocation touristique du secteur sauvegardé de Cahors en lien avec la révision générale du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. Cette action est inscrite dans un programme global visant à valoriser le centre ancien par des aménagements d'espaces publics qualitatifs au profit des habitants mais également des flux touristiques dans le cadre de la démarche Grands Sites Midi-Pyrénées.

Pour l'année 2016, le programme de voirie inclus la réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs d'une partie des rues du secteur sauvegardé de Cahors.

Le Conseil communautaire est régulièrement amené à délibérer sur cet objet, qu'il s'agisse de sollicitations de cofinancements publics ou de participations financières liées aux compétences.

Aussi, en séance du 4 février 2016, deux délibérations relatives à cette opération ont été soumises au vote du Conseil communautaire.

Le coût global de l'opération de requalification des venelles de la Barre et des secteurs « Haut, Libération et Chapou » (travaux, honoraires et réseaux compris), au stade de l'AVP, et constituant le programme voirie 2016 s'élève à 1 128 000 € TTC, soit 940 000 € HT.

Le coût relatif à l'aménagement de la rue du Portail Alban (travaux et honoraires compris) s'élève pour sa part à 274 618 € TTC, soit 228 848 € HT.

Le coût prévisionnel de l'opération d'aménagement des rues du secteur sauvegardé et de la rue du Portail Alban (travaux et honoraires compris mais hors réseaux) est de 771 313 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est désormais le suivant :

	€	%
Etat DETR 2016	192 828 €	25%
Etat FNADT	71 604 €	9%
Région	138 762 €	18%
Département	93 856 €	12%
Ville de Cahors	120 000 €	16%
Part Maître d'ouvrage	154 263 €	20%
Total opération € HT	771 313 €	100%

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel du programme 2016 d'aménagement de rues du secteur sauvegardé de Cahors et de la rue du Portail Alban ;
- b- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions relatives à l'exécution de ce projet ;
- c- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE